
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Mai 2018 - 17H30

ORDRE DU JOUR

- 1) **Secrétariat Général**
 - 1.1 Adoption du compte rendu du 10 avril 2018

- 2) **Comptabilité – Finances**
 - 2.1 Approbation du compte de gestion 2017 - Budget principal
 - 2.2 Approbation du compte de gestion 2017 – Budget annexe
 - 2.3 Approbation du compte administratif 2017 – Budget principal
 - 2.4 Approbation du compte administratif 2017 – Budget annexe
 - 2.5 Affectation des résultats 2017 – Budget principal
 - 2.6 Affectation des résultats 2017 – Budget annexe
 - 2.7 Retrait de la délibération D/2017 – 139 concernant la convention 2018 Ville de Vieux-Condé / Comité d'Action Pour l'Education Permanente (CAPEP)
 - 2.8 Subvention 2018 à l'association CAPEP
 - 2.9 Subvention exceptionnelle à l'association « Club cycliste VTT – UFOLEP »
 - 2.10 Subvention exceptionnelle à l'association « Office Municipale des Sports »
 - 2.11 Subvention exceptionnelle à « Association Sportive Collège Jean JAURES »
 - 2.12 Participation au voyage au Royaume-Uni
 - 2.13 Admissions en non-valeur

- 3) **Urbanisme**
 - 3.1 Certificats d'économies d'énergie T.E.P.C.V.
 - 3.2 Rectification de la délibération pour l'avenant à la convention Ville/Fédération Départementale de Pêche 59
 - 3.3 Avenant n°2 à la convention du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (P.N.R.Q.A.D)

- 4) **Evénementiel / Culture**
 - 4.1 Récompenses attribuées aux élèves de CM2 entrant au collège
 - 4.2 Récompenses au Concours Communal des maisons fleuries
 - 4.3 Fête des mères

- 5) **Cohésion Sociale**
 - 5.1 Contrat de ville : Subvention à l'association « Le BOULON »
 - 5.2 Attribution de vélos aux enfants de CM2 dans le cadre de la prévention routière

- 6) **Compte rendu de décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 - Annexé**